



Conduite sous alcool et sans permis français+ refus test

Par **kinder2009**, le **22/12/2009** à **10:48**

Bonjour,
J'aimerais savoir si une conduite sous l'emprise de l'alcool, sans permis valable sur le territoire français et avec un refus de se soumettre aux tests alcoolémiques et médicales par la police.
Etant donné que c'est la 1ère fois que ce délit est commis, que risque la personne au tribunal de GI de paris (amendes, emprisonnement) qui sera jugée ??
merci de votre aide
cordialement

Par **Tisuisse**, le **22/12/2009** à **19:30**

Bonjour,
Toutes vos réponses sont dans les post-it de ce forum, notamment :
- conduite sans permis,
- conduite sous emprise d'alcool ou de stupéfiants.
Je vous invite à les lire puis à venir nous poser vos questions complémentaires auxquelles nous répondrons volontiers.
Bonne lecture.